



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES  
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

# PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION DE L'EXAMEN D'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

2025 / 2026

Direction : Edouard VERNY , Cécile CHAINAIS

Préparation aux concours et aux examens professionnels -

## ► PRÉSENTATION

Cette préparation, organisée par l'**Institut d'études judiciaires « Pierre Raynaud »**, a pour objet de préparer les candidats aux **épreuves d'admission de l'examen d'accès à la formation professionnelle de commissaire de justice**, tel que réglementé par le décret n° 2019-1185 du 15 novembre 2019 relatif à la formation professionnelle des commissaires de justice et aux conditions d'accès à cette profession et par l'arrêté du 13 décembre 2019 fixant les conditions d'organisation, le programme et les modalités de l'examen d'accès à la formation professionnelle de commissaire de justice.

Le savoir-faire de l'**IEJ de l'Université Paris Panthéon-Assas** en matière de préparation aux concours et examen (CRFPA, ENM, etc.) permet de proposer aux candidats une formation parfaitement adaptée aux exigences des **épreuves d'admission** de l'examen, autorisant l'accès à la profession de **commissaire de justice**.

La formation allie les compétences **d'universitaires** et de **praticiens** : des Commissaires de justice font ainsi partager aux candidats leur **expérience pratique**.

## ► INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### TARIFS

Sous réserve des **conditions de présentation de l'examen**, l'IEJ accueille les candidats de toutes les universités. Le nombre de places étant limité, l'IEJ se réserve toutefois le droit de clôturer les inscriptions en cas de forte affluence.

**Les inscriptions** à la préparation aux épreuves d'admission seront possibles **dans la semaine suivant la fin des épreuves d'admissibilité**.

Elles se font uniquement en ligne. Pour l'année 2025, l'inscription sera possible dès le mois de juillet.



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES  
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

## ► ADMISSIONS

Tout étudiant **admissible** aux **épreuves écrites** de l'examen d'accès à la **formation professionnelle de commissaire de justice** peut s'inscrire à la **préparation spécifique aux épreuves orales d'admission** proposée par l'Institut d'études judiciaires « Pierre Raynaud ».

## ► ORGANISATION

### ► PROGRAMME

Les candidats ont accès, **en ligne**, aux enseignements qui recouvrent la quasi intégralité du **programme des épreuves d'admission**, et qui auront été dispensés dans l'année.

Une séance de **méthodologie de l'exposé-discussion** est dispensée (en cours).

Les **entraînements** débutent après la fin des épreuves **d'admissibilité**, et jusqu'au début des épreuves **d'admission**. Des séances **d'entraînement** sont organisées pour chacune des épreuves obligatoires. Elles sont en principe assurées dans les conditions de l'examen.

[Tableau Récapitulatif Des Volumes Horaires](#)

## ► CONTACT

### Responsables de la formation

[Edouard VERNY](#)  
[Cécile CHAINAIS](#)

### Directrice des études

[Léa BUREAU](#)

## ► PLUS D'INFORMATIONS

<https://assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/preparation-aux-épreuves-orales-dadmission-l'examen-d'accès-formation>